Image not found or type unknown

Divorce et garde alternee

Par **olivier**, le **27/03/2008** à **10:01**

Bonjour,
j'ai eu une non conciliation le 27 mars 2007 qui donnait des mesures porvisoires une garde alternée et aussi
150€ de pension pour mon enfant +100€ pour droit de secours. Je ne gagne que 1330 € par mois mon conjoint gagne actuellement + que moi Je n'ai pas recu la notification par huissier mais je règle depuis la date de N. conciliation les Pensions. Puis je faire appel de cette décision car je la trouve injustifiée et exagérée n'ayant rien reçu par l'huissier .

merci de votre reponse

christ

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés